

# Bienvenue à l'école

Année scolaire  
2020/2021

Ecole maternelle Maria Montessori  
Ecole élémentaire Jules Ferry



St Marcel

Mairie de Saint-Marcel - 55 route de Chambray  
02.32.64.32.50 - scolaire@marcel27.fr



# On prépare la rentrée tous ensemble

Un changement d'école est une étape importante dans la vie des enfants et celle des parents.

Cela s'accompagne souvent d'une nouvelle organisation à mettre en place et parfois cela peut faire naître de l'appréhension, un peu d'inquiétude.

Pour vous aider à vous repérer dans ce nouvel environnement, nous avons préparé ce document regroupant des informations utiles.

Cette année, avec la circulation du coronavirus, les circonstances sont particulières et nécessitent l'implication de chacun.

Soyez assurés que l'ensemble des équipes communales, les directions et les équipes pédagogiques des écoles Maria MONTESSORI et Jules FERRY mettent en œuvre les mesures prévues par le protocole sanitaire pour la préservation de tous.

Nous sommes à votre écoute et le resterons pour vous accompagner au mieux tout au long de la scolarité de vos enfants dans les écoles de la commune.

Bonne rentrée à tous.

Christelle COUDREAU

Maire-Adjoint chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse

## Les jours précédant la rentrée

La rentrée est un moment important dans la vie de votre enfant. Il est essentiel de lui en parler :

- Pour lui donner une image positive de l'école
- Pour lui expliquer où il va aller et qui il va rencontrer
- Pour préparer la séparation en le sécurisant
- Pour mettre des mots sur ses peurs
- Pour susciter chez lui un désir de rencontre et de découverte



## Le jour J pour les tous petits

- Ayez le temps ce jour-là d'accompagner votre enfant. Expliquez-lui alors ce que vous allez faire et dites-lui qui viendra le chercher à la sortie.
- Acceptez ses larmes s'il y en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu... Même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite. Et gardez autant que possible vos larmes pour l'extérieur, ces larmes-là aussi sont tout à fait normales et il vaut mieux ne pas les laisser couler devant votre enfant.
- Laissez lui prendre son doudou.
- Soyez à l'heure pour la sortie : c'est difficile pour un petit de voir arriver tout les papas et mamans et d'attendre.
- Ne lui posez pas trop de questions, il/elle parlera quand ce sera le moment venu.
- Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, de ses cris, de ses trépignements... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.

# N'oubliez pas que...

Parce qu'arriver dans une école, c'est arriver dans un univers inconnu... parfois un peu inquiétant pour l'enfant !

Faire connaissance avec les différents professionnels qui s'occuperont de votre enfant, découvrir avec lui l'école et son fonctionnement, prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une arrivée réussie... tels sont les objectifs de ce petit fascicule.

Nous espérons engager avec vous une coopération fructueuse.

Pas facile de quitter son papa, sa maman, sa nounou pour rejoindre les bancs d'une nouvelle école.

Beaucoup d'enfants sont anxieux les premiers jours. Rassurez votre enfant, et rassurez-vous, tout est prêt pour la rentrée ! et ce, dans le respect du protocole sanitaire initié par l'Éducation Nationale.

N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants si vous vous posez des questions.

Un cahier de liaison vous permettra, durant l'année, d'échanger des

informations avec l'enseignant de votre enfant.

Votre enfant a déjà appris beaucoup de choses avec vous et il va continuer. A l'école, il apprendra d'autres choses.

Il est important qu'il/elle vienne régulièrement, l'admission à l'école implique l'engagement, pour les personnes, d'une fréquentation régulière.

**Si votre enfant est malade, aucun médicament ne peut-être administré à l'école.** Il sera de toute façon mieux à la maison pour ne pas contaminer le personnel et les enfants. Ainsi, il pourra se soigner et revenir en forme en classe.

**PAI** : Si votre enfant souffre d'une maladie plus importante, un projet d'accueil individualisé sera mis en place (VOUS devez en informer la Directrice qui vous guidera). Aucun enfant présentant des troubles alimentaires ne pourra être admis au restaurant avant l'établissement et la signature du PAI en mairie.



# Pour être prête) mardi,

## à l'école maternelle



La cour de l'école



Le dortoir

Les salles de classe



Les toilettes



La salle de motricité



les petits

les grands



Garderie

Ecole

**Ecole maternelle  
Maria Montessori**

de 3 à 6 ans

**Ecole Jules Ferry 1  
CE2 / CM2**

de 8 à 11 ans

courts de tennis

Place publique et parking des parents/enseignants/visiteurs

# j'ai visité... à l'école élémentaire

mais aussi



Les salles de classe

Les cours d'école



Les restaurant  
scolaire



La salle de jeux

Périville

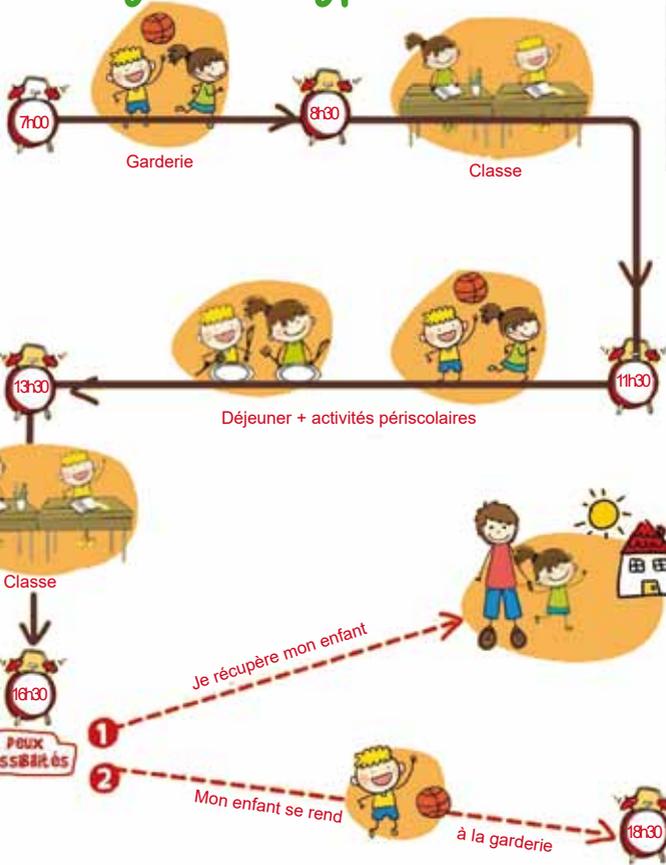


Ecole Jules Ferry 2  
CP / CE1

de 6 à 8 ans



# Une journée type à l'école



394 élèves

dont 136 en maternelle  
et 258 en élémentaire



6 classes

à l'école maternelle

Frais de fonctionnement  
à charge de la commune

Elève de maternelle : 1 474 €/an  
Elève d'élémentaire : 620 €/an

2 écoles

Ecole maternelle Maria Montessori  
Groupe scolaire Jules Ferry

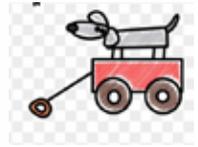
12 classes

à l'école élémentaire

35 agents communaux

c'est le nombre d'agents qui interviennent quotidiennement dans nos écoles : ATSEM, personnels de cantine, d'entretien, animateurs..

# Infos pratiques



## L'accueil périscolaire

Il s'agit d'un temps d'accueil le matin de 7h à 8h30 à Jules Ferry 1, le midi de 12h20 à 13h20 et le soir de 16h30 à 18h30 à Jules Ferry 2, réservé aux enfants scolarisés à l'école maternelle ou à l'école élémentaire. L'accueil du soir comprend le goûter. Ce service est agréé par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et, de ce fait, l'encadrement des enfants est assuré par du personnel diplômé, en conformité avec la réglementation en vigueur. L'équipe est composée de 16 animateurs.

Chaque temps d'accueil propose des activités : sportives, manuelles, artistiques, sciences et techniques, et, pour les enfants qui le souhaitent, le soir, un temps dédié aux devoirs.

Tout enfant accueilli sur le temps périscolaire doit être préalablement inscrit. Les inscriptions ont lieu auprès du service périscolaire en Mairie. Tarifs :  
Accueil du matin : enfants résidents 1,75 € / non résidents 2,15 €  
Accueil du soir : enfants résidents 3,40 € / non résidents 4,20 €

## Le Pass Jeunes

Somme de 40 €uros (montant adapté exceptionnellement en raison des conditions sanitaires) allouée aux enfants de la commune, sur conditions, pouvant être utilisée pour déduire d'une licence sportive, artistique ou culturelle. Démarche à faire avant le 6 novembre.

Pour plus de renseignements, contactez le service des sports/associations basé à l'Espace Saint-Exupéry au 02.32.54.90.88.

## Le restaurant scolaire

Le restaurant fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 en période scolaire. Les menus sont disponibles sur le site de la ville et affichés aux écoles.

Tout enfant accueilli au restaurant doit être préalablement inscrit. Les inscriptions ont lieu auprès du service scolaire.

Maternelle : enfants résidents 3,30 € / non résidents 4,15 €

Elémentaire : enfants résidents 3,35 € / non résidents 4,20 €

## Bourses scolaires

Si vous êtes non imposable, vous êtes peut-être éligible au versement de la bourse. Pour tout renseignement, vous rapprocher du service finances de la mairie 02.32.64.32.50.

## A savoir

Toute absence ou modification pour le restaurant scolaire ou le périscolaire est à signaler en mairie.

Les tarifs sont fixés en décembre pour l'année suivante par délibération du Conseil Municipal.

Les factures regroupant les prestations de cantine et garderie, sont établies à chaque vacances scolaires. Les règlements sont à envoyer dans les 30 jours au Trésor Public de Vernon. Les inscriptions ne sont acceptées que si les familles sont à jour des paiements.

# Contacts privilégiés

## Maire-Adjoint

Madame COUDREAU, adjointe chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse  
Mairie de Saint-Marcel, reçoit sur RDV  
Tél : 02.32.64.32.50

## Service Scolaire et Péri-scolaire, Restauration scolaire

Mesdames LANGLOIS et MATHIEU  
Mairie de Saint-Marcel  
Tél : 02.32.64.32.50  
Email : scolaire@marcel27.fr

## Ecole maternelle « Maria Montessori »

Directrice : Madame SANNINO,  
Tél : 02.32.51.44.80

## Ecole élémentaire « Jules Ferry »

Directrice : Madame BINAY,  
Tél : 02.32.21.21.66

## Association des parents d'élèves

PEEP - Madame GUIBON, présidente  
peepsaintmarcel@gmail.com

## L'équipe éducative

- Directrices
- Enseignants
- Psychologue scolaire et enseignante RASED
- Animateurs du service périscolaire
- Personnel de la cantine scolaire
- 6 ATSEM (employées par la commune)

## Conseil d'école

Composé de la Directrice, des enseignants, du Maire et du Maire-Adjoint chargée de l'enfance, du service scolaire et périscolaire, des représentants des parents d'élèves. 3 conseils d'école sont programmés sur l'année scolaire.

## RASED

Réseau d'Aide Spécialisé – constitué d'un psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés. Ils ont pour mission d'aider les enseignants à prendre en charge les enfants rencontrant certaines difficultés scolaires.

Calendrier Scolaire 2020-2021

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée Scolaire 2020		1 <sup>er</sup> septembre 2020	
Vacances TOUSSAINT 2020		17 octobre 2020 ↓ 2 novembre 2020	
Vacances NOËL 2020		19 décembre 2020 ↓ 4 janvier 2021	
Vacances HIVER 2021	6 février 2021 ↓ 22 février 2021	20 février 2021 ↓ 8 mars 2021	13 février 2021 ↓ 1 <sup>er</sup> mars 2021
Vacances PRINTEMPS 2021	10 avril 2021 ↓ 26 avril 2021	24 avril 2021 ↓ 10 mai 2021	17 avril 2021 ↓ 3 mai 2021
Pont ASCENSION 2021		13 mai 2021 ↓ 17 mai 2021	
Vacances ÉTÉ 2021		6 juillet 2021	

